



Air France



## Gardons le lien

L'équipe **CFE-CGC DGI** est heureuse de vous présenter sa nouvelle **Newsletter**.

Vous y retrouverez des articles sur l'actualité d'Air France ainsi que des sujets spécifiques à la DGI.

N'hésitez pas à les consulter au gré de votre curiosité en **cliquant sur l'avion pour accéder aux articles complets**.

Pour en savoir plus sur votre équipe CFE-CGC DGI >



## L'essentiel du CSEC



### Situation estivale :

L'activité est en hausse, grâce au Moyen-Courrier et au Cargo, mais toujours très inférieure à 2019.

Le variant Delta a brisé les espoirs de reprise d'activité, avec un coup d'arrêt sur les DOM/TOM.

Les USA sont toujours fermés et il n'y a aucun espoir de réouverture à court terme ni aucun signal clair sur le trafic Affaires.

Les réservations de septembre ne sont pas bonnes. La fin d'année sera décevante.

### Résultats du premier semestre :

Perte de 1.4 milliard d'€.

L'objectif est toujours un taux de rentabilité à 8% en 2025 !

Les charges sociales et patronales doivent être remboursées à partir de septembre 2021 et un plan de remboursement de la dette doit être présenté à la commission européenne en 2022.

*> Quel volet social pour arriver à 8% de marge opérationnelle en 2025 ?*

*Nous déplorons que l'accord APLD n'ait pas été repoussé au premier semestre 2023, comme c'était possible, surtout qu'il garantit l'emploi dans tous les secteurs de l'entreprise.*

### Pass sanitaire :

Pour les 2% PS concernés parmi les personnels de santé et pompiers qui ne veulent pas être vaccinés, la solution est de prendre des congés avant une suspension du contrat de travail.

*> Suspender le contrat de travail ne peut être la solution. L'entreprise doit leur proposer des missions jusqu'à la fin de cette obligation.*

Pour en savoir plus > 

## Télétravail

La sortie de l'état d'urgence a acté la fin du full télétravail et des règles négociées avant la crise.



L'avenant à l'accord télétravail, signé en juillet par la **CFE-CGC**, permet de répondre aux attentes fortes des salariés en intégrant la pratique du télétravail au sein de l'entreprise.

Retrouvez toutes les réponses et les détails sur les différentes formules dans notre **Quiz vrai-faux**.

Pour en savoir plus >



## Action Sociale



**L'aide exceptionnelle** dédiée aux salariés en difficulté se prolonge jusqu'au **31 décembre 2021**.

Malakoff Humanis se mobilise pour les salariés cotisant au régime de retraite Agirc-Arrco et rencontrant des difficultés financières dues à une baisse de revenus en 2021 liée à l'activité partielle.

Cette aide peut atteindre 1 500 € selon la situation financière du demandeur.

Consultez notre communication pour savoir **Comment en bénéficier**.

Pour en savoir plus >



**CFE-CGC Air France**

Roissy-pôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France

Contactez votre équipe CFE-CGC DGI via le mail > [cfecgc.dgiory@gmail.com](mailto:cfecgc.dgiory@gmail.com)

